



1

# Débat d'orientation budgétaire 2026

## 2

Préalablement au vote du budget primitif, dans les communes de plus de 3 500 habitants, l'organe délibérant doit tenir un débat sur les orientations générales du budget dans les deux mois qui précèdent l'examen de celui-ci. Ces dispositions s'appliquent également aux budgets annexes.

Ce débat portera sur les grandes lignes du budget de l'exercice à venir. Il doit permettre d'informer les élus sur la situation actuelle et à venir, afin qu'ils puissent voter de manière éclairée sur le budget. C'est également un moment pour les élus de s'exprimer sur le budget proposé par l'exécutif. Les élus peuvent ainsi clarifier aux yeux des citoyens leurs positions sur les priorités politiques envisagées par l'exécutif.

Le Débat est un élément important de la démocratie et des finances publiques locales.

Ce débat est purement informel, il ne donne lieu à aucun vote. Mais une délibération prend acte de l'accomplissement de cette formalité.

Il s'agit du dernier Débat d'Orientation Budgétaire de la mandature 2020-2026. Il définit ainsi les orientations jusqu'aux élections de mars 2026.

# Sommaire

3

- Contexte économique et général du pays
- Rétrospective 2020-2025 de la situation communale
- Projet BP 2026

# ➤ Contexte économique et général du pays

4

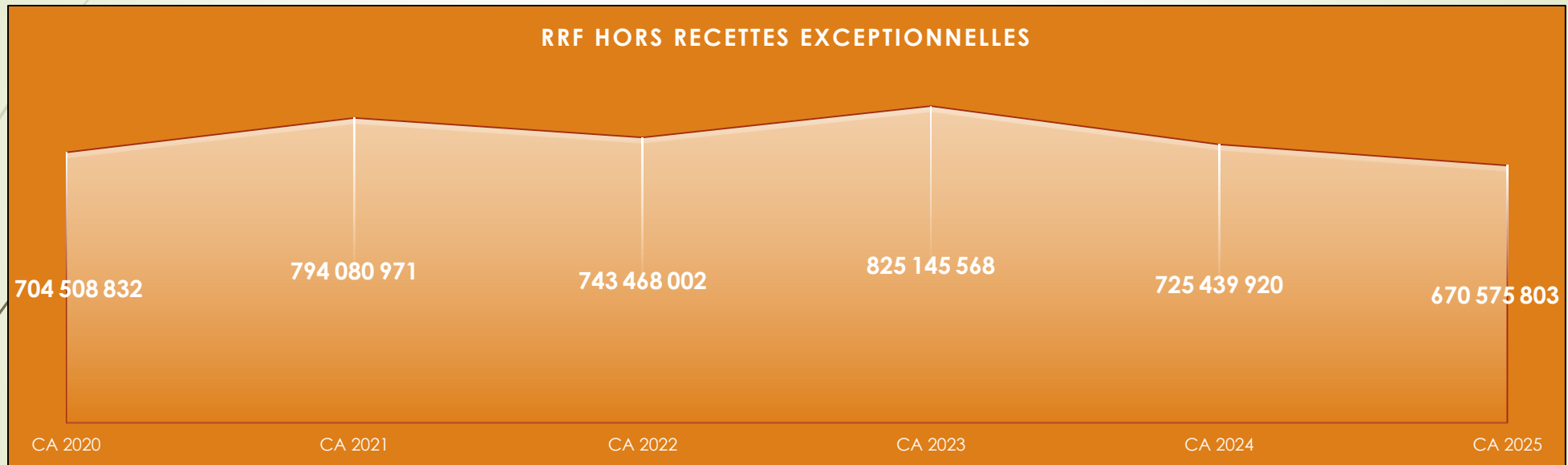
- Le pays traverse une crise profonde qui se caractérise par une économie déjà affaiblie depuis 10 ans, précipitée par la crise sanitaire de 2020 et l'effondrement économique de 2024.
- Les difficultés économiques et sociales persistent en 2025 avec les déficits structurels historiques (régime de santé, sociaux et système électrique), qui s'ajoute au déficit conjoncturel né des effets de la crise de 2025.
- L'économie calédonienne reste très affaiblie, une chute entre 10 à 15% malgré certains dispositifs publics qui ont limité les effets.
  - Explosion du chômage. On compte 30 000 personnes qui ont fini 2024 sans emploi principalement dans les secteurs de la construction (-32%) et de l'industrie (-28%). Dans le secteur public, cette baisse est de -9% soit 2000 emplois perdus.
  - Le secteur du BTP a perdu 50% d'activité. Il compte 3 000 emplois aujourd'hui et ne pèse plus que 5% de l'emploi privé.
  - Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025, la consommation des ménages continue de se dégrader. On observe une diminution de 10% des transactions par cartes bancaires de janvier à octobre 2025. Cependant, la production de crédits aux particuliers continue d'augmenter au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025 avec +436% en glissement annuel. Mais cela reste un niveau particulièrement bas. Sur un an, les prêts personnels et autres crédits à la consommation représentent désormais 51% des nouveaux crédits aux particuliers, contre seulement 40% pour les crédits à l'habitat. (sources: *tendances conjoncturelles- 2<sup>è</sup> trim. 2025 de l'IEOM-agence de NC*)

- Notre modèle économique et social est devenu insuffisant, il ne répond pas aux attentes de notre population, une refondation est plus que nécessaire pour atteindre l'objectif de la mission interministérielle de Claire DURIEUX. L'objectif de la mission était en premier lieu d'étudier 3 dossiers urgents:
  - La vie quotidienne (consommation, logement, santé,...)
  - Le déficit 2026 des finances publiques (fin du Prêt Garanti par l'Etat et une impasse budgétaire de 80 MDS de FCFP)
  - La relance de l'activité à court terme (les futurs investissements)

D'autres dossiers sont à débattre: Aircal, enseignement privé, environnement. Il faut éviter le risque d'engrenage de recours à la dette systématique pour contrer une économie insuffisante. Le ratio d'endettement est de 380%, soit 4 fois supérieur au seuil recommandé de 90%. Les recettes fiscales sont passées de 204 MDS en 2023 à 155 MDS en 2025 (sources- DOB 2026 NC).

- Même si certains élus et organismes entrevoient les signes d'un frémissement de redémarrage économique, plusieurs chefs d'entreprise ont exprimé leur volonté de relancer et développer leur activité mais les verrous sont multiples pour le moment: absence de visibilité, risque bancaire et refus de couverture de la part des assurances.

## Evolution générale des recettes de fonctionnement (2020-2025):



Bien que marquée par la crise COVID puis les émeutes de 2024, les recettes réelles de fonctionnement connaissent une régularité au sortir de la pandémie de 2019, un pic en 2023 puis un décroissement jusqu'à 2025, soit -155 MF sur ces trois dernières années, reflétant ainsi les perturbations économiques et sociales.

# Focus sur les recettes d'activités et fiscales

7

## ➤ Chapitre 70 – Produits des services:

2020	19 982 176
2021	19 727 800
2022	23 656 520
2023	19 157 495
2024	38 857 624
2025	20 042 699

Ce poste connaît une évolution régulière. En 2024, le résultat doit être nuancé, des arriérés de loyers provenant de la location des emplacements de la marina ont été imputés sur cet exercice.

## ➤ Chapitre 73 – Impôts et taxes:

2020	112 259 226
2021	125 354 237
2022	179 947 793
2023	80 045 137
2024	122 731 500
2025	141 982 572

Ce poste fait état des recettes fiscales provenant de la NC, des redevances communales sur l'électricité, reversements divers, ...on retrouve:

- Les centimes additionnels qui connaissent une forte baisse:

Une perte de 77 ,6 millions FCFP entre 2024 et 2025: une patente inexistante sur 2025, -16 MF sur les IRVM, reflétant la morosité des invest. immobilières

2020	69 144 500
2021	84 951 653
2022	147 766 764
2023	118 682 030
2024	114 043 384
2025	36 410 854

➤ **Chapitre 74 – Dotations et participations:**

Le poste connaît une légère remontée par rapport à 2024: +9%

2020	551 962 377
2021	558 400 668
2022	553 935 192
2023	577 301 360
2024	484 749 347
2025	529 930 866

❖ Baisse du Fip fonctionnement en 2024:  
Avant 2024, la dotation était de 357 MF, elle s'effondre en 2024 à 270,6 MF, puis ajustée à 286 MF. La dotation de 2025 remonte à 288 MF, soit une perte de près de 20% depuis 2023.

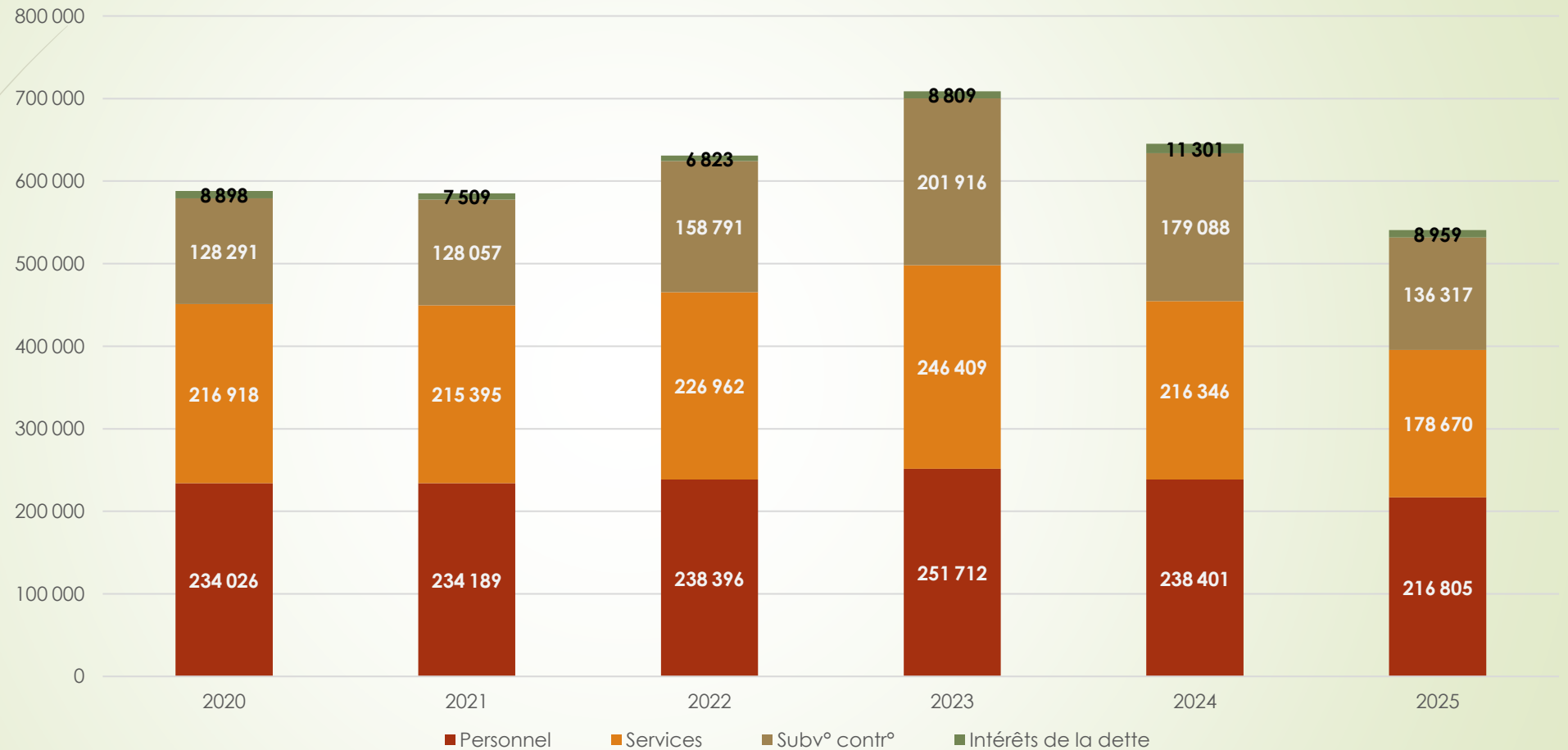
❖ La dotation globale de fonctionnement:

- DGF: 104 697 087 F (identique depuis 2021)
- DACOM: 116 697 134 F (2024= 106 671 718 F)

## Evolution générale des dépenses de fonctionnement (2020-2025)

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
Reçu en préfecture le 16/02/2026  
Publié le  
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

Evolution des dépenses de fonctionnement (2020-2025)



## Détail des principaux postes de dépenses

10

### ➤ **Charges de gestion - 011:**

- ❖ Ce poste connaît une augmentation de 13% entre 2020 et 2023,
- ❖ Forte baisse de 27% entre 2023 et 2025.
- ❖ L'aide à la solidarité de l'Etat a été intégrée au budget principal en fin d'année 2025, puis répartis aux budgets de la Caisse des Ecoles de Koumac, soit 17 142 472 F, et du C.C.A.S. pour 5 082 677 F. Pour le CLSPD c'est une enveloppe de 4 388 600 F qui est réservé pour ses actions (réalisation sur 2025-2026), et pour les actions de l'éducateur sportif, une enveloppe de 1 403 004 F (réalisable sur 2026).

### ➤ **Charges du personnel - 012:**

- ❖ Une augmentation de 7,5% entre 2020 et 2023,
- ❖ Forte baisse de 13,8% entre 2023 et 2025: réorganisation du fonctionnement des services, orientation des recrutements vers des postes spécialisés, donc suivant les besoins réels des services, pas de remplacement des départs à la retraite
- ❖ Après les émeutes de 2024:
  - continuité de la politique stricte de maîtrise de la masse salariale
  - Pas de création de postes budgétaires
  - Pas de renouvellement des CDD
  - Suppression des postes vacants
  - Pas de remplacement des retraités
  - Mutualisation des taches

➤ **Subventions et contributions -65:**

- ❖ Une baisse de 11% entre 2023 et 2024, ce poste passe de 201,9 MF à 179 MF.
- ❖ Pour 2025, la baisse se maintient, de 2024 à 2025, soit une diminution de près de 24%.  
 Notons que ce poste n'enregistre plus les participations communales au fonctionnement des syndicats intercommunales que l'on retrouve désormais sur le chapitre 67 (charges exceptionnelles).
- ❖ Nous retrouvons notre participation au fonctionnement de la Caisse des écoles et du CCAS:

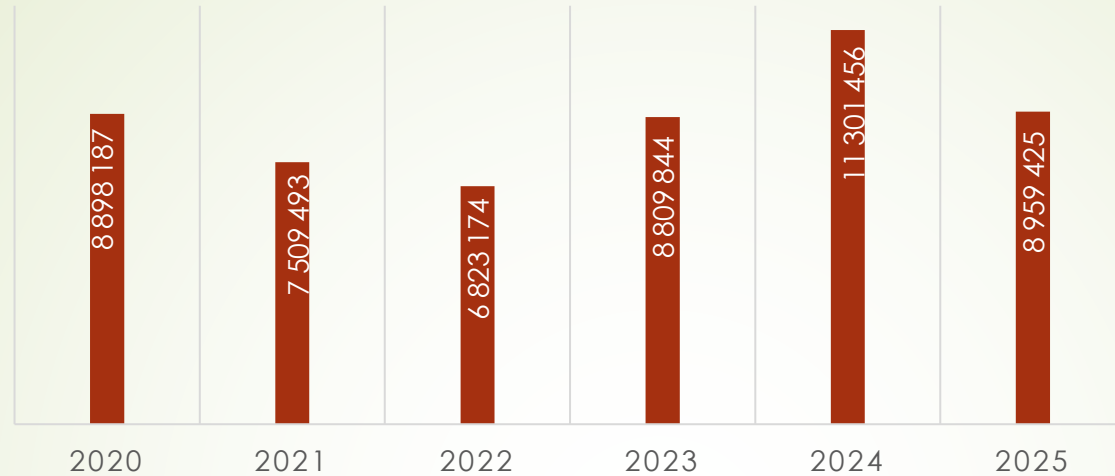
	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>	<b>2 023</b>	<b>2 024</b>	<b>2 025</b>
<b>CDEK</b>	53 192 936	47 962 054	68 968 118	65 604 474	79 254 143	70 000 000
<b>CCAS</b>	1 500 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	4 500 000	2 000 000

- ❖ Le soutien financier aux associations a été maintenu

2020	7 938 941
2021	7 814 560
2022	9 434 000
2023	5 868 650
2024	3 782 400
2025	4 222 400

➤ **Intérêts de la dette - 66:**

❖ Malgré la crise économique, La commune a toujours la capacité à régler ses échéances



Après avoir connu une augmentation en 2024, il est revenu à son niveau de 2023

➤ **Charges exceptionnelles – 67:**

Ce poste affiche un total de 36 854 221 F. On y retrouve les participations communales au SIVM NORD et SIVM COTE OUEST:

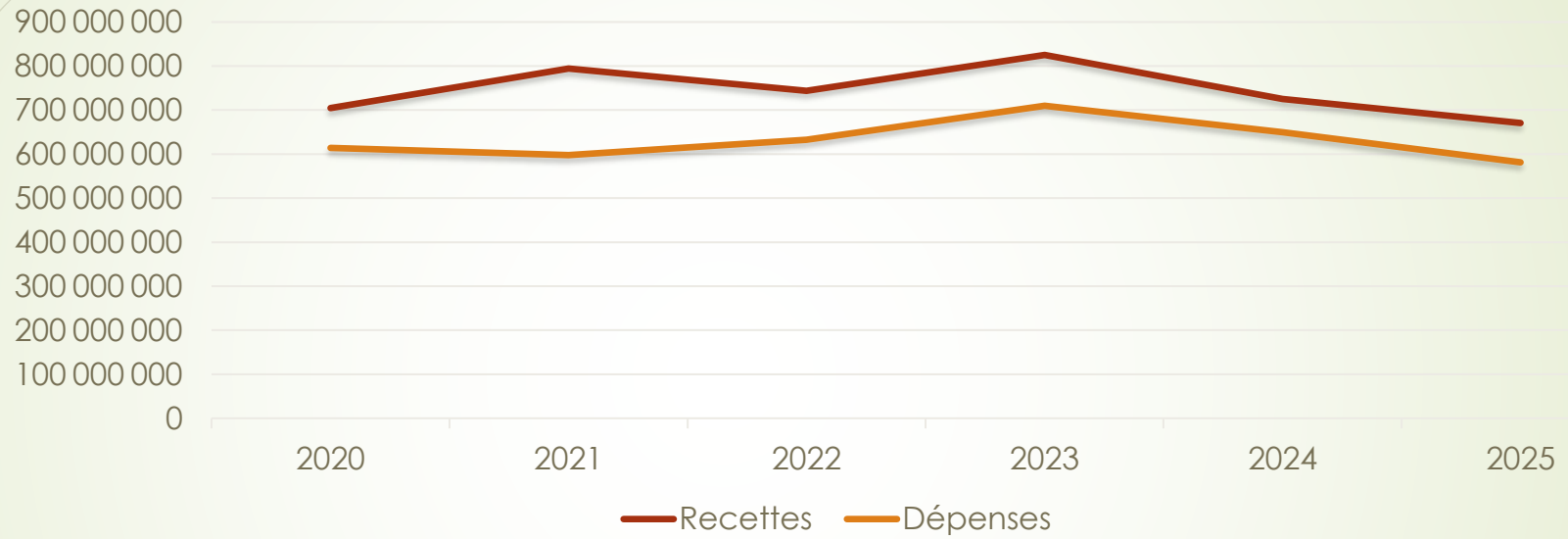
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Part. emp.
SIVMN	34 201 101	34 602 834	35 380 161	35 415 299	36 334 331	28 779 771	2 830 151
SIVM Côté				8 156 288	8 493 243	7 463 353	

➤ **Dotations aux amortissements - 042:**

❖ Hausse progressive depuis 2020

2020	34 611 969
2021	37 934 351
2022	62 274 270
2023	64 865 255
2024	68 432 157
2025	70 867 477

## Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (2020-2025)



## B/ situation de l'investissement

14

Sur une enveloppe budgétisée de 922 449 922 F, la consommation affichée au 31/12/2025 est la suivante :

Recettes d'investissement	290 327 811
Dépenses d'investissement	328 931 105

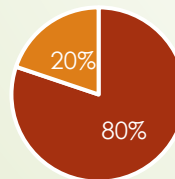
Le résultat final de la section pour cet exercice sera donc déficitaire: -38 603 294F.

### 1/ Les dépenses réelles d'investissement

Ces dépenses vont concerner:

- Les dépenses d'équipements avec un réalisé de 253 842 438 F
- Le remboursement en capital avec un réalisé de 53 855 196 F
- Les autres dépenses (remboursement de dotation, ou subventions perçues à tort, des prises de participation, s immobilisations (dépôt de caution), opérations réalisées pour le compte de tiers: 125 320 F.

La dette et les dép. d'équip. 2025



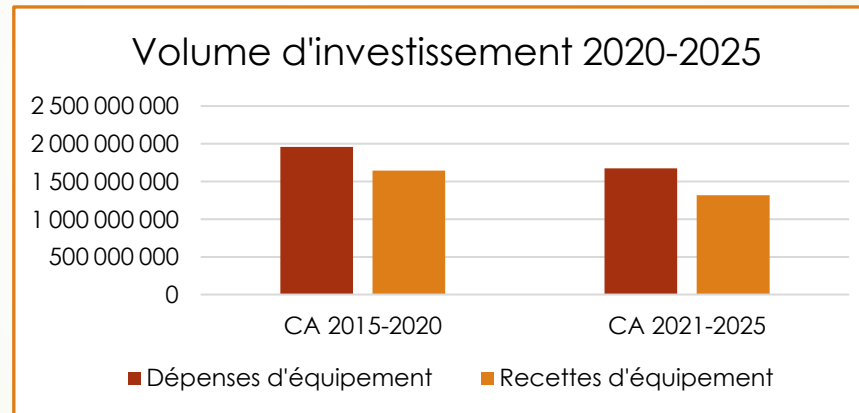
■ Dépenses d'équipement   ■ Remboursement de la dette

## Effort d'investissement de la commune

15

- ❖ Depuis 2019, la commune connaît un effort d'investissement soutenu. Après 2023, le ratio décroît jusqu'à revenir à une moyenne normalisée, 33% (moyenne entre 30 et 50%) :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effort d'invest.	52%	35%	62%	40%	47%	33%



- ❖ En 2025, il avait été prévu au budget primitif une provision de 775 976 491 F. une provision qui reflétait la capacité de la commune à aller chercher des financements extérieurs, de les obtenir et surtout la capacité financière de la commune à prévoir les 20% lui incombant dans le plan de financement de ces projets.



## Les opérations terminées

16

### ➤ **Réalisation d'un Workout :**

Coût initial 11 471 000 F

Coût final : 11 546 987 F

Financé par :

ANS 2023 : 9 106 205 F

Commune : 2 440 782 F

### ➤ **Matériel TP (Acquisition d'une pelle hydraulique :**

Coût initial : 25 000 000 F

Coût final : 25 000 000 F

Financé par :

DETR 2025 : 12 500 000 F

Commune : 12 500 000 F

### ➤ **Fourrière à véhicules**

Coût initial : 52 308 473 F

Coût final : 41 203 938 F

Financé par :

SAI 2023 : 32 963 150 F

Commune : 8 240 788 F

### ➤ **Extension de l'atelier municipal**

Coût initial : 45 547 631 F

Coût final : 40 205 546 F

Financé par :

DETR 2024 : 18 092 496 F

FIPE 2023 : 11 257 553 F

Commune : 10 855 497 F

### ➤ **Halle des sports**

Coût initial : 202 573 155 F

Coût final : 225 293 168 F

Financé par :

NC- Fip Equip.: 81 110 486 F

Etat-CT DEV 2017-2022 : 55 475 457 F

PN : 13 814 143 F

Soc. Ballande- RSE : 8 000 000 F

Commune : 66 893 082 F

### ➤ **Pont de la vierge- Etudes**

Coût initial : 16 363 350 F

Coût final : 16 122 390 F

Financé par :

AFD 2024 : 10 739 856 F

Commune : 5 382 534 F

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

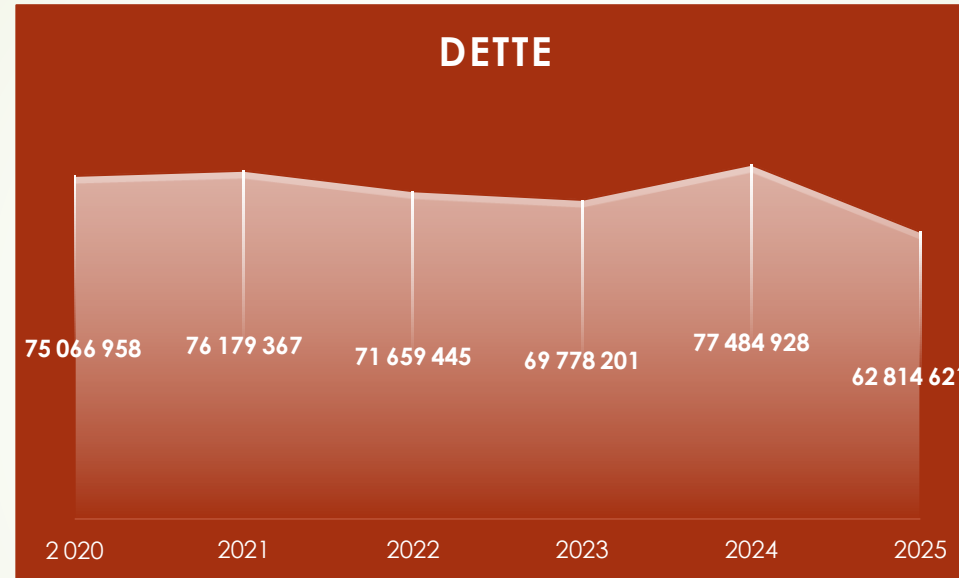
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE



## Remboursement de la dette

Le remboursement de la dette a représenté une dépense de **62 814 618 F** en 2025, soit :

- 53 855 193 F en capital réglé en investissement
- 8 959 425 F en intérêts réglés en fonct.



## II/ Endettement de la commune

18

Les ratios financiers sont au beau fixe, la prudence dans nos perspectives financières nous a permis de retrouver des niveaux raisonnables.

➤ **3 ratios d'alerte ont été rectifiés :**

- Epargne brute et nette : ces ratios sont bons, le niveau est remonté au-dessus des seuils préconisés, malgré la baisse des recettes, la commune a maîtrisé ses charges, elle a pu dégager un autofinancement pour financer ses actions aussi bien en fonctionnement qu'en investissement
  - La capacité de désendettement est repassée largement en-dessous du seuil d'alerte. Malgré les conséquences de la crise de 2024, la commune a su adapter son train de vie au contexte économique contraint, adopter une attitude prudentielle pour ne pas se mettre en difficulté
- La commune n'est pas endettée, puisqu'elle continue à se positionner en dessous du seuil d'alerte.
- Sa dépense de personnel a été réduite par la force de évènements socio-économiques, la tension demeure, ce ratio devra être surveillée.

La commune devra continuer ses efforts sur la maîtrise de ses dépenses afin de ne pas se mettre en difficulté vis-à-vis de ses engagements financiers. Le contexte actuel explique cette situation financière.



### Ratios financiers 202

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

Désignation	2025	2024	Seuils d'alerte
<b>Epargne brute (MBA)</b>	24	7	>Ou =20%
<b>Epargne nette (MNA ou MAC)</b>	17	-3	>Ou =10%
<b>Annuité</b>	62	73	
<b>Taux d'endettement</b>	8	11	<Ou =20%
<b>Dépenses de personnel</b>	28	32	>Ou =42%
<b>Rigidité structurelle des charges</b>	37	43	>Ou =62%
<b>Capacité de désendettement</b>	2	9,5	<7 ans
<b>Mesure du surendettement</b>	50	63	<Ou =150%
<b>Effort d'investissement</b>	33	50	30 à 50%
<b>Capital restant dû au 31/12/N</b>	384.5	413	

# ► Projet BP 2026

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
Reçu en préfecture le 16/02/2026  
Publié le  
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

19

## 1/ Un budget prévisionnel contraint:

Face au défi : - Faire plus avec moins ! le budget primitif 2026 est dépendant de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie, en ce début d'année, les provisions proposées seront contraintes. Les recettes fiscales ne seront pas au rendez-vous, notre marge de manœuvre sera très difficile. 2025 nous a permis d'accuser le contre-coup de la crise de 2024, pour 2026, nous allons devoir continuer à:

- soutenir l'économie du village, en étant initiateur de projets économiques, environnementaux, sociétales, ...
- Veiller à l'amélioration du service public auprès de sa population, qu'elle soit de qualité compte tenu du contexte socio-économique
- Ne pas délaissier notre jeunesse, soutenir toutes les actions en faveur de son bien-être et de son insertion sociale
- Veiller à la sécurité de ses administrés en faisant appel à la vigilance de tous

Ce sont des objectifs qui devront orienter notre trajectoire cette année.

## 2/ la préfiguration du budget 2026:

- ➔ Pour ce nouvel exercice, Il y a des perspectives qu'il faudra suivre :
- La fragilité persistante des moteurs économiques (nickel, tourisme, emploi, consommation) appelle à une grande prudence dans les prévisions 2026.
  - Les conséquences de la crise de 2024 continuent d'affecter directement les recettes communales :
    - Recul des centimes additionnels sur la patente
    - Baisse du dynamisme de la TGC et de la fiscalité professionnelle.
  - La commune devra continuer à adopter une gestion rigoureuse de ses finances
    - Ajustement à la baisse des recettes prévues
    - Maîtrise des dépenses et des engagements financiers
  - Le suivi des réformes, l'avenir institutionnel du pays, et la situation du nickel sera déterminant pour les collectivités.

# Objectifs 2026: continuité

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
Reçu en préfecture le 16/02/2026  
Publié le  
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

21

## ➤ Renforcement de la sécurité:

- Continuité de la mise en place du dispositif des caméras de surveillance à des points stratégiques de la commune
- Consolidation du dispositif de vigilance citoyenne (voisins vigilants/gendarmerie/garde champêtre)

## ➤ Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs:

Continuité des axes de luttes contre la délinquance et des violences intra-familiales dans le cadre du CLSPD.

## ➤ Insertion professionnelle et sociale

Continuité du dispositif d'aide au permis, en partenariat avec la Province Nord et l'Etat.

## ➤ Efficacité des services municipaux:

Initié depuis fin 2024, cet objectif répond à une priorité de service public: le service à la population doit être accessible par tous, en tout point du territoire communal en travaillant sur notre communication, de même, ce travail doit faire monter en compétence nos agents.

## ➤ Animation de la Commune:

Repenser les actions culturelles, de loisirs, créer une interaction dans notre commune, et les tribus, contribuer au mieux vivre ensemble.

## Hypothèse de recettes Fond intercommunal de péréquation

- Il dépend désormais directement de la santé économique du territoire.
  - ❖ 2024: dotation révisée à 286 MF (+16 MF) après la crise
  - ❖ 2025: suite à la compensation partielle de l'Etat (+62 MF), le Fip est porté à 1,143 Md F CFP, pour Koumac, le Fip fonct. est donc passé à 288 MF, bien loin des 357 MF .
  - ❖ Pour 2026, une approche prudente est préconisée, nous proposons une proposition à 270 MF, dotation appliquée au lendemain de la crise de mai 2024.
- Facteurs de variation à surveiller:
  - ❖ Population : 4759 hab (+309)
  - ❖ Assiette de répartition fragilisée: si le produit fiscal chute à 70 Mds F (contre 102 Mds), le FIP pourrait descendre sous 1,088 Mds F.
- Toute baisse supplémentaire compromettrait les équilibres budgétaires communaux.

### ➤ Centimes additionnels:

Ces recettes fiscales sont étroitement liées à la santé économique du pays.  
Les produits se rapportant à l'exercice 2025 font état d'un encaissement de:

Centimes	2026	2025	2024
IRVM	4 000 000	8 052 630	24 284 800
Licences	0	189 698	0
Contribution foncière	15 000 000	25 225 738	25 068 673
Droits d'enregistrement	1 000 000	2 799 381	2 765 880
Patente	5 000 000	143 407	61 924 031
Total	25 000 000	36 410 854	114 043 384

Provision vue à la baisse, -31% par rapport 2025, et -78% par rapport au réalisé de 2024.

### ➤ Autres recettes

- ❖ DGF stable= 104 MF
- ❖ DACOM en hausse = 116 ,6 MF
- ❖ Recettes propres: locations immobilière, location emplacement de la marina, vente du carburant, encaissements réguliers et constants

## Cadre budgétaire et gestion des dépenses:

- **Les dépenses obligatoires seront intégralement inscrites:**
  - Masse salariale, contributions obligatoires, intérêts de la dette
  
- **Nous prioriserons nos actions dans la répartition des crédits non structurels:**
  - ❖ Chapitre 011 – charges à caractère général
  - ❖ Chapitre 65 – autres charges de gestion couranteObjectif: Maîtriser nos dépenses .
  
- **Nous continuerons à soutenir les associations de la commune**
  
- **Nous continuerons nos actions en faveur de l'intégration des jeunes en accompagnant le CLSPD:**  
Permettre un financement des actions, aller chercher d'autres sources de financement pour alléger la part communale.

## □ Les dépenses de personnel

25

- Pour ce poste, une provision de 232 365 531 est proposée à l'inscription, soit une augmentation de 3% par rapport au prévisionnel de 2025, et 7% de plus que le réalisé au compte administratif 2025.

Cette augmentation est due :

- ❖ À l'arrivée de 4 agents fonctionnaires :
  - 2 à la médiathèque : 1 sur toute l'année, 1 à partir du mois de juin prochain
  - 1 éducateur sportif à compter du 1<sup>er</sup> février prochain
  - 1 affectation au CCAS
- ❖ Au reclassement de 16 agents ACDP et 4 agents fonctionnaires

La provision pourrait diminuer si le gel des avancements est adopté par le Congrès de NC.

Dans cette prospective 2026, il n'a pas été inscrit de provision pour la formation du personnel, nous ajusterons en cours d'exercice. Nous nous appuierons également sur le contrat de développement pour la formation des agents des collectivités publiques financé par l'Etat.

## L'investissement:

Les opérations commencées fin 2025 continuent leurs travaux sur 2026, en témoignent les 254 MF de RAR proposé sur le BP 2026.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
Reçu en préfecture le 16/02/2026  
Publié le  
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

26

1/ les opérations en cours :

		Coût total : 80 672 678	
<b>2123</b>	Complexe sportif de Pandop	<ul style="list-style-type: none"><li>• ANS 2023 : 39 260 143 F</li><li>• FIPE 2025 : 22 095 710 F</li><li>• Commune : 19 316 824</li></ul>	Démarrage des travaux : 9/10/2025
<b>524</b>	Espace socio-culturel Plaine culturelle	Coût total : 104 670 135 F <ul style="list-style-type: none"><li>• FCDEV 2024 : 73 269 095 F</li><li>• Commune : 31 401 040 F</li></ul>	Démarrage des travaux : 5/08/2025
<b>824</b>	Maison des jeunes	Coût total : 41 450 000 F <ul style="list-style-type: none"><li>• FIPE 2024 : 27 633 333 F</li><li>• DETR 2025 : 5 387 000 F</li><li>• Commune : 8 429 667 F</li></ul>	Démarrage des travaux : 19/09/2025
<b>0520</b>	Fourrière à véhicules	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reste en commande la remorque porte-voitures : 1 813 216 F</li><li>• Le règlement de factures non présentées avant la clôture d'exercice : 4 942 721 F</li></ul>	Réception du matériel en février 2026 et règlement des factures avant le 31/03/2026
<b>0517</b>	Halle des sports	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reste à régler les bancs des vestiaires et les dernières factures liées aux travaux</li></ul>	Le mobilier a été réceptionné en novembre 2025, mais la facture est parvenue en janvier 2026
<b>525</b>	Voiries 2025	Coût total : 91 057 054 F <ul style="list-style-type: none"><li>• FCDEV 2025 : 55 913 553 F</li><li>• FIPE 2025 : 16 943 501 F</li><li>• Commune : 18 200 000 F</li></ul>	Travaux démarrés en novembre 2025, avancement des travaux : 35% sur la programmation

## 2/ les opérations nouvelles

<b>1011</b>	Réalisation des nouveaux courts de tennis	Coût total : 11 200 000 F <ul style="list-style-type: none"> <li>• ANS 2025 : 6 682 577 F</li> <li>• Commune : 4 517 423 F</li> </ul>	Réalisation des courts par une société de Nouvelle-Zélande
<b>0420</b>	Résidence Séniors	Cout total : 173 078 418 F <ul style="list-style-type: none"> <li>• FEI 2025 : 121 154 891 F</li> <li>• Commune : 51 923 527 F</li> </ul>	Relance de l'appel d'offre prévu en janvier-février 2026
<b>2212</b>	Pont de la Vierge	Provision d'une enveloppe pour des débuts de travaux : 15 000 000 F	L'opération a été présentée à des AAP pour des financements

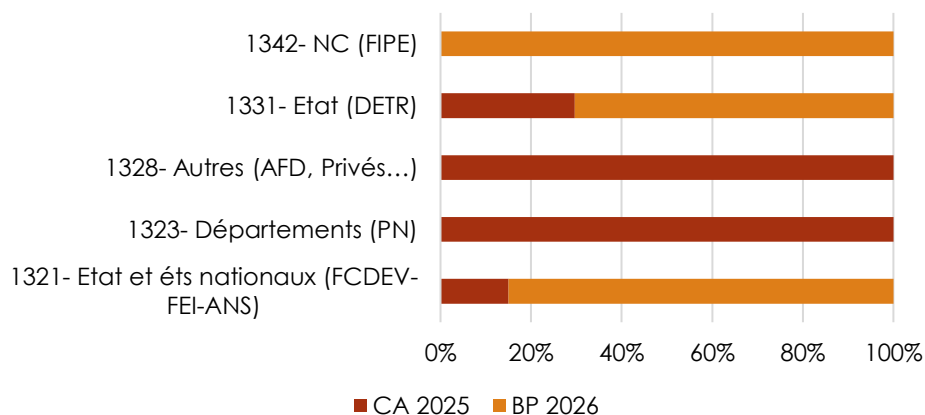
Cette partie des dépenses d'équipement affichera au BP 2026, une provision de 324 401 848 F. A cela on ajoutera les restes à réaliser 2025 pour un montant de 254 250 090 F.

Le volume des dépenses d'équipement est important, cela montre l'effort que la commune génère pour s'équiper

	CA 2025	BP 2026
Dépenses d'équipement	256 672 589	578 651 938
Recettes d'équipement	118 906 937	496 226 236

- Pour financer ses opérations d'équipement en cours et à venir, la commune a obtenu des subventions d'équipement au titre du Fip équipement, de la DETR, du FCDEV....

Participations aux financements des opérations d'équipement



- En 2025, nous avons obtenu un prêt avec l'AFD d'un montant de 57 927 397 F CFP, ainsi qu'un crédits relais avec la BNC d'un montant de 25 340 000 F CFP. Ils seront sollicités le 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

## L'encours de la dette

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
Reçu en préfecture le 16/02/2026  
Publié le 16/02/2026  
ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

29

Nous débuterons l'exercice 2026 avec un capital restant à rembourser au 1<sup>er</sup> janvier 2026 de 304,5 millions de francs. Le montant de nos échéances en capital est de 79 978 014 F pour ce budget primitif.

Désignation	2026	2025	Seuils d'alerte
Epargne brute (MBA)	10	24	>Ou =20%
Epargne nette (MNA ou MAC)	-3	17	>Ou =10%
Annuité	79	62	
Taux d'endettement	13	8	<Ou =20%
Dépenses de personnel	37	28	>Ou =42%
Rigidité structurelle des charges	51	37	>Ou =62%
Capacité de désendettement	6	2	<7 ans
Mesure du surendettement	13	50	<Ou =150%
Effort d'investissement	46	33	30 à 50%
Capital restant dû au 31/12/N	304.5	384.5	

### Prospective sur les ratios financiers 2026:

dans ce budget prévisionnel, nous retrouvons les deux ratios qui se retrouvent sous les seuils préconisés, l'épargne brute et l'épargne nette. La répartition des crédits est très compliquée, et cela démontre la difficulté à bâtir ce budget avec la baisse des recettes de fonctionnement, fragilisant les équilibres budgétaires. Quand aux autres ratios, ils restent encore sous ou au-dessus des seuils préconisés, mais ils sont à surveiller. Au 31/12/N, le capital restant serait de 304.5 MF à devoir.

## B.A de Réhabilitation des sites miniers

### ➤ BILAN 2025

➔ Résultat final excédentaire: 174 729 198 F

#### Fonctionnement:

- Pas de versement au titre de la délibération n°104 du 20 avril 1989
- Recettes provenant essentiellement de l'affectation du résultat du fonctionnement 2024
- Les dépenses ont essentiellement concerné:
  - Les frais de fonctionnement de la cellule pépinière: 4 428 714 F contre 3 635 239 F en 2024.
  - L'aide à l'ASPHM du Nord: prise en charge de l'entretien et du nettoyage du site: 840 000 F
  - Le règlement des amortissements pour 17 325 860 F

#### Investissement:

- Les travaux d'aménagement du site de la pépinière sont pratiquement terminés,
- 3 projets à cette opération ont obtenu des financements:
  - Réalisation d'un atlas de biodiversité – OFB 2025
  - Aménagement d'un jardin botanique à la PPK- Fond Vert 2025
  - Paysagement de la Plaine Culturelle- Fond Vert 2025

Ces projets seront inscrits au BP 2026

## ➤ **PERPECTIVES 2026**

Ce budget primitif 2026 devrait s'élever à la somme de 370 914 350 F, équilibré en recettes et en dépenses dans les sections:

- Fonctionnement: 142 122 523 F
  - ❖ Rigueur sur la gestion des dépenses, compte tenu du manque de recettes
  - ❖ Anticiper les besoins de la pépinière lorsqu'elle abordera le volet commercial de ses attributions
  - ❖ Nouer des partenariats pour aider à la montée en puissance de la PPK

Nous retrouverons les dépenses du fonctionnement: cellule pépinière, soutien à l'ASPHM du Nord, les charges incompressibles, le règlement des amortissements

- Investissement: 228 136 437 F
  - ❖ Mise en place des nouveaux projets d'investissement
  - ❖ Continuité de la montée en puissance de la PPK



## B.A de lotissements

Envoyé en préfecture le 16/02/2026  
 Reçu en préfecture le 16/02/2026  
 Publié le  
 ID : 988-200012722-20260216-ACTE\_CK\_040\_26-DE

32

### ➤ BILAN 2025

- Pour 2025, ces budgets annexes n'ont généré aucun mouvement. Nous retrouvons les inscriptions budgétaires des résultats comptables de l'exercice 2024. Ainsi les résultats sont les suivants :

Budget annexe de lotissement	Fonctionnement	Investissement
	002- déficit/excédent reporté	001- solde d'exécution négatif ou positif
<b>Siqueiros 6</b>	41 238 603	-14 956 786
<b>Paagoumène</b>	-10 359 438	1 967 776
<b>Tougoupe</b>	47 443 000	-43 661 481
<b>Chagrin</b>	-9 434 825	428 013

### ➤ PERSPECTIVES 2026

Pour ce qui est du prévisionnel 2026, il vous est présenté une proposition synthétique de ces budgets. Ce ne sont pour l'essentiel que des inscriptions d'ordre:

- ✓ BA Chagrin: Total BP 2026= 21 862 838 F
- ✓ BA Siqueiros 6è: Total BP 2026= 124 159 023 F
- ✓ BA Paagoumène: Total BP 2026= 28 327 214 F
- ✓ BA Tougoupe: Total BP 2026= 91 104 481

Suivant la situation financière de la commune, il sera proposé la fermeture de budgets qui ne nécessitent plus leur ouverture.

**Conclusion:**

C'est un prévisionnel empreint de restriction qui est proposé, notre marge de manœuvre pour 2026 sera dictée financière de la Nouvelle-Calédonie et l'aide de l'Etat. Les actions habituellement inscrites à ce budget seront certainement pour certaines modifiées, en fonction de notre trésorerie.

La dotation Fip Fonctionnement 2026 sera celle appliqué au lendemain des émeutes de mai 2024, et sera ajustée dans l'année en fonction des recettes supplémentaires, notre marge de manœuvre sera tout de même compliquée, la prudence sera de mise. Les ratios financiers de 2025 sont bons, mais pour 2026, certains d'entre eux risquent de repasser sous les seuils d'alerte, d'où l'importance d'une aide de l'Etat pour inverser la tendance.

Néanmoins, même si nous envisageons des scénarios catastrophes, nous devons avoir à l'esprit que notre population compte sur nous les élus, dans ces moments où le doute s'est installé. Nous devons redonner de l'espoir en l'avenir à nos populations, leur donner des perspectives d'emploi, de projets, c'est une mission difficile mais primordiale en ces temps pénibles, mais surtout nous devront veiller à la sécurité de notre commune.

C'est pourquoi, nous devons initier des projets qui améliorent nos conditions de vie, qui prends en compte les maux de la société, délinquance juvénile, mal être, désertification médicale, etc... Travailler pour remédier à cela sera un défi constant, difficile, urgent mais important pour le bien de nos administrés.

Le Maire, Wilfrid WEISS